

**BULLETIN**  
DE LA  
**SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE**  
**DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS**

---

---

**XI<sup>e</sup> Volume. — N<sup>o</sup> 3. — Mars 1885.**

---

---

**EXTRAITS DU RÈGLEMENT**

**ART. 1.** — ..... La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

**ART. 9.** — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

**ART. 11.** — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation mensuelle de 10 fr.

**ART. 12.** — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

**ART. 15.** — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

*Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.*

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à 3 heures, dans une des Salles de l'ancienne Ecole des Frères.

---

**SENLIS**  
**IMPRIMERIE ERNEST PAYEN**

9-11, place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

**1885**

MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Vatry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, *vice-président*.  
M. Cossin, *secrétaire*.  
M. Reusse, *conservateur du matériel*.

BUREAU GÉNÉRAL

Président.....	MM. Vernois.
Vice-Présidents.....	Thirion, Minguet et Brochon.
Secrétaire-Général.....	Jassemin.
Secrétaire-Général-Adjoint.....	Cagny.
Secrétaires.....	Macret et Legras.
Trésorier.....	Drivière.
Trésorier-Adjoint.....	Noché.
Bibliothécaire-Archiviste ..	Vinet.
Conservateur du Matériel ..	Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Simon Compiègne. — Fossiez. — Bougeonnier. — Tassin. — Lozet. — Dupuis. — Guinand. — Salot. — Pecquet. — Palfroy. — Deslandes. — Bordier.  
La Chapelle-en-Serval : MM. E. Baudet. — Pichon.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Dubarle.

SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lane.  
Secrétaire : M. Rauscher. — Vice-Secrétaire : M. Dubray.  
Trésorier : M. Huss.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 1<sup>er</sup> MARS 1885

PRÉSIDENCE DE M. VERNOIS, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Un nouveau Sociétaire est admis; quatre autres sont présentés.

La correspondance comprend les pièces ci-après :

1<sup>o</sup> SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

SÉANCE DU 15 FÉVRIER 1885. — PRÉSIDENCE DE M. LANE,  
VICE-PRÉSIDENT.

Rien à signaler dans cette séance.

2<sup>o</sup> Le Journal de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France.

3<sup>o</sup> Le Bulletin du Cercle pratique d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre.

4<sup>o</sup> Le Journal de la Société d'horticulture du département de Seine-et-Oise.

5<sup>o</sup> Le Bulletin de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret.

6<sup>o</sup> Le Bulletin de la Société d'horticulture et de botanique de Beauvais.

Conformément à l'article 38 des statuts et règlements de la Société, la réunion générale du mois d'avril n'aura lieu, à cause des fêtes de Pâques, que le *Dimanche 12* de ce mois.

La séance est levée à 3 h. 1/2.

*Membre admis dans la Séance du 1<sup>er</sup> Mars 1885.*

M. DE LA GRANGE, officier de cavalerie, rue du Moulin-Saint-Rieul, n<sup>o</sup> 40, à Senlis.

SHAS



0 000000 043236

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

*Les Pâquerettes.* — Aucune espèce, peut-être, plus que la pâquerette, ne mérite de fixer notre attention, car non seulement elle a toutes les qualités que doit présenter une plante véritablement ornementale, mais elle nous montre un exemple frappant d'un végétal indigène qui, des champs où il abonde, est passé au parterre dont il fait l'ornement pendant les premiers mois de l'année, alors qu'aucune autre espèce ne vient encore les égayer; enfin elle nous fournit un remarquable exemple d'évolution ascendante.

Le nom même de « pâquerette » (probablement parce qu'elle est en pleine floraison aux fêtes de Pâques) a quelque chose de poétique, et, de plus, nous rappelle, à tous, un âge, — « l'âge d'or », pourrait-on dire, — où, insouciants sinon inconscients, la vie n'étant pas troublée par les inquiétudes et les soins, nous poursuivions sur l'herbe les papillons printaniers.

Mais, même parmi les parents qui regardaient leurs enfants s'ébattre, combien peu se doutaient que ces « pâquerettes », auxquelles ils faisaient à peine attention, devaient un jour exercer la sagacité des savants et, d'autre part, si bien décorer leurs parterres en même temps qu'elles pénétraient dans les logements du pauvre et allaient égayer la fenêtre de l'ouvrier! C'est pourtant ce qui est arrivé. Aujourd'hui, en effet, la pâquerette a subi une transformation complète; ses fleurs, dont les dimensions sont infiniment plus grandes qu'elles ne l'étaient en principe, ont revêtu diverses couleurs, modifié leur forme, et de simples qu'elles étaient sont devenues très pleines. Tout récemment encore, un grand changement s'est opéré chez les pâquerettes: au lieu de ligules (demi-fleurons) les capitules de certaines formes sont entièrement formés de fleurons ou sortes d'aiguilles creuses

(analogie avec les reines-marguerites à tuyaux), et cela en conservant leur plénitude ainsi que leurs divers coloris. Mais il y a plus; les caractères se sont fixés, et aujourd'hui l'on a des races de plusieurs couleurs qui se reproduisent franchement par graines. Mieux que cela encore; des races monstrueuses se sont produites, qui ont également pris droit de cité, c'est-à-dire qui se reproduisent par graines, de sorte que les monstruosité ou exceptions se sont régularisées et sont devenues normales. Telles sont les variétés *Mère de famille* ou à trochets, et les prolifères. D'exceptionnelles qu'elles étaient, ces formes sont devenues constantes.

Aucune plante, on peut le dire, n'est plus digne d'attention que la pâquerette, car elle sert à la fois la science et la pratique: la pratique, par l'important rôle qu'elle joue dans l'ornementation; la science, en faisant assister aux diverses transformations organiques qui montrent de la manière la plus nette ce qu'on doit entendre par *variétés, races, espèces*, et comment se forment ces choses.

E.-A. CARRIÈRE.

(Extrait de la *Revue horticole*.)

\* \*

*Emploi des feuilles mortes.* — On lit sous ce titre dans la *Basse-Cour*:

Les feuilles mortes peuvent être utilisées de mille manières.

Le cultivateur qui les ramasse pour en faire de la litière ne perd pas son temps.

Au jardin elles ne rendent pas moins de services qu'à la ferme. Avec ces feuilles, on peut faire une couche capable de donner une chaleur élevée et durable. On en fait surtout des abris impénétrables à la pleine terre. A ce titre, elles sont particulièrement utiles dans le potager.

Quand on dispose d'une provision suffisante de feuilles, il

n'est pas nécessaire de lier les salades pour les faire blanchir ; les salades liées pendant l'hiver sont souvent exposées à pourrir ; sous un lit de feuilles, elles blanchissent parfaitement, défient les plus grands froids et ne pourrissent pas.

Au lieu de mettre les céleris en fosse, ce qui nécessite une main-d'œuvre assez longue et rend la récolte difficile par le temps de grande gelée, couvrez-les de feuilles ; ils blanchiront aussi bien que s'ils étaient sous terre, et vous pourrez les arracher sans peine en tous temps.

Toujours avec des feuilles, vous pouvez étioiler la chicorée et protéger pendant l'hiver les semis de persil et de cerfeuil tout aussi bien, sinon mieux, qu'avec du fumier pailleux.

Profitons de ces avis.

\*  
\* \*

*Châssis de couche à ventilation automatique.* — M. Alfred Dumesnil, bien connu pour son système de culture dans la mousse, aidé d'un jeune ingénieur normand, M. Regnier, vient d'inventer un châssis à ventilation automatique au moyen duquel les plantes n'ont plus à redouter d'être trop chauffées. Le jardinier se trouve ainsi délivré du souci d'aérer et de couvrir ses châssis aux heures où la chaleur est trop intense.

Le problème consistait à faire arriver sous les vitres surchauffées par le soleil un courant d'air qui s'y attiédit avant d'aller baigner les plantes et dont le renouvellement fût proportionné à la chaleur produite sous verre. Ces messieurs ont résolu ce problème en perçant sur le devant du coffre un certain nombre de trous circulaires faciles à obstruer, soit partiellement, soit en totalité, au moyen d'un tiroir et en adaptant une petite cheminée en tôle de six centimètres de diamètre et un mètre de hauteur, pouvant se clore à sa partie supérieure et placée à l'extrémité opposée du châssis. Quand cette cheminée et les soupapes d'ouverture sont ouvertes, les

vitres, surchauffées par les rayons solaires, transmettent cette chaleur à la couche d'air sous-jacente ; cet air échauffé monte en suivant l'inclinaison des vitres jusqu'à la partie supérieure du châssis ; là, poussé par de nouvelles couches d'air chaud, il descend, emplît le châssis, arrive à la cheminée où par l'effet de sa température il s'élève en produisant un tirage. Ce tirage fait entrer par les ouvertures de l'air à la température du dehors, lequel vient s'étaler contre les vitres et s'y échauffer à son tour pour se répandre dans le châssis.

La théorie a été confirmée, paraît-il, par de nombreuses expériences qui ont démontré que le jardinier pouvait se dispenser d'ombrier, de découvrir, d'aérer, sans s'inquiéter des excès d'air et de soleil. Dans les mois d'hiver où la ventilation des plantes sous verre présente de grandes difficultés, l'appareil obvie à ces inconvénients, avec la délicatesse, la sûreté, la précision que ne peut avoir le plus habile praticien. Le jardinier, dispensé d'ombrier et d'ouvrir, n'a qu'à laisser faire ; il n'a rien à craindre des effets d'air ou de soleil, désastreux pour les plantes cultivées sous verre ; l'appareil se charge seul de supprimer leurs effets nuisibles, sans rien retirer à leurs effets utiles.

Nous avons puisé ces renseignements dans le *Bulletin de la Société d'horticulture de Soissons*.

Pour faire progresser l'horticulture, nous engageons nos collègues à expérimenter, dans leurs serres, ce nouveau système et à rendre compte à la Société des résultats de leurs expériences.

(*Journal de la Société d'horticulture du département de Seine-et-Oise*)

\*  
\* \*

*Violette Armandine Millet.* — La *Revue horticole* nous annonce que M. Millet, horticulteur à Bourg-la-Reine, vient d'obtenir une variété de Violette à feuilles panachées ; elle

s'est développée dans un semis fait avec des graines de diverses variétés. Elle est, paraît-il, très constante, puisqu'elle n'a jamais varié depuis cinq ans. C'est donc une plante sur l'effet de laquelle on peut compter pour les décorations régulières là où la symétrie et l'harmonie sont indispensables.

La plante dont il est question est à feuilles très élégamment panachées et en même temps des plus jolies.

En voici la description sommaire :

Plante vivace, gazonnante, un peu traçante, feuilles rapprochées, courtement pétiolées, à limbe relativement petit, très largement bordé d'une bande très constante d'un blanc jaunâtre qui s'étend plus ou moins à l'intérieur du limbe, sans le couvrir en entier, de sorte qu'il y a toujours du vert. Fleurs petites, nombreuses, très agréablement odorantes, d'un beau bleu foncé.

Cette plante n'est pas seulement floribonde, elle remonte franchement ; c'est une quatre-saisons dans toute l'acception du mot ; elle pousse très régulièrement, ne se dégarnit pas et reste naine, ce qui permet d'en faire des dessins bas, compacts et réguliers.

\*  
\*\*

*Culture de l'Aeschynanthus Pulcher.* — L'*Aeschynanthus Pulcher*, de la famille des Cyrtandracées, est originaire de Java, d'où il a été introduit par Lobb, à l'établissement Veitch.

Il fait partie du groupe de ces anciennes belles plantes que l'on ne retrouve plus que chez les vrais amateurs et dans les jardins botaniques ; là, du moins, elles sont soignées avec intelligence et font admirer leur beauté, comme fleurs ou feuillage. Si l'on connaissait celle-ci, je suis certain qu'elle obtiendrait l'honneur d'être mise dans le groupe de nos plus belles plantes à fleurs de serre chaude. Elle se ferait marquer

par la beauté de ses fleurs qui sont d'une belle couleur rouge foncé à l'extérieur, orange à l'intérieur, gracieusement recourbées à l'extrémité, et se présentant par bouquet, de trois, quatre, parfois cinq fleurs, et cela pendant une assez grande partie de l'année.

Ses feuilles sont larges, courtes, non pétiolées, largement ovales, le tube calycinal est court et entièrement glabre, le tube corolléen exsert.

Sa culture ne présente pas de difficultés ; pour cela, il suffit de l'empoter en terrine dans de la terre de bruyère substantielle, mélangée d'un peu de sphagnum haché ; on suspend après cette opération la plante dans une serre chaude et on la maintient assez humide. On la seringue à cet effet, une ou deux fois par jour selon le besoin et on laisse les tiges se développer en toute liberté.

Si l'on disposait par exemple d'un pignon de serre chaude sa place serait toute trouvée ; on le planterait au pied du mur dans la terre préparée comme nous avons indiqué ci-dessus et les racines adventives qu'il donne aux articulations ne tarderaient pas à le fixer au mur et lui faire envahir toutes les parties de son domaine.

L'effet qu'on obtiendrait quand il commencerait à fleurir, serait très beau, car les fleurs se détacheraient bien du mur vu qu'elles sont supportées par de courtes ramifications partant à droite et à gauche des tiges mères.

Pour le multiplier, il suffit de couper un fragment de tige à n'importe quelle articulation, le mettre sous cloche en serre ou sur couche chaude.

Pour ce travail, l'époque préférable est février-mars.

E. JADOUL,

*Jardinier au Jardin botanique de l'Etat, à Bruxelles.*

\*  
\*\*

*Greffe en écusson à ail poussant.* — Généralement la

greffe en écusson ne se pratique qu'à œil dormant, c'est-à-dire que l'on opère de juillet à septembre, suivant les sujets, en prenant l'œil greffon sur un rameau de l'année. Même lorsqu'il est suffisamment lignifié, l'œil ainsi greffé reste latent jusqu'au printemps suivant, où alors il se développe plus ou moins vigoureusement.

Une exception est parfois faite en faveur des rosiers, qu'alors on greffe à œil poussant. Dans ce but, sitôt que les jeunes bourgeons porte-greffes ont atteint 20 à 25 centimètres, on les pince afin de hâter la formation et la lignification des yeux greffons, qu'alors on pose sur les sujets au commencement de juin. Dans ces conditions, les yeux se développent la même année, et parfois on obtient une floraison à la fin de l'été. Mais dans le cas de cette greffe à œil poussant, il y a toujours à craindre que le jeune bois ne s'aôte pas suffisamment et que l'hiver, s'il est un peu rigoureux, ne le détruise. Aussi est-ce le principal argument contre les greffes à œil poussant.

Mais pourquoi ne pas utiliser davantage la greffe à œil poussant, opérée avec des yeux pris sur des rameaux de l'année précédente, comme cela se pratique, du reste, quelquefois pour certaines variétés de cerisiers à bois grêles notamment ?

Dans ce cas il suffit, dans le courant de l'hiver, de couper des rameaux greffons, absolument comme s'il s'agissait de greffons pour les greffes en fentes ou en couronnes du printemps et, comme pour ces derniers, les conserver en jauge jusqu'en fin mars-avril, époque où la sève est assez abondante chez les sujets pour procéder à la greffe en écusson. Cette fois, l'opération ayant le double avantage d'être pratiquée en avril au lieu de juin, et d'avoir comme œil de greffe des yeux bien constitués et solides, il en résulte une vigueur plus grande, et l'aôtement assuré des rameaux avant l'hiver, et l'équivalent, en un mot, de ceux issus des greffes à œil dormant de l'été précédent.

Nous ne proposons pas de remplacer la greffe à œil dormant par celle-ci, mais nous la recommandons, par exemple, en pépinière, pour regreffer les jeunes sujets manqués à la greffe à œil dormant l'été précédent. A l'hiver, les scions seront à peu près égaux aux autres. Dans le jardin fruitier nous la recommandons, pour regarnir les vides, soit de branches de charpentes, soit de branches à fruits. On gagnera ainsi une année. Pour cela il sera prudent, en procédant à la taille des arbres, de piquer au pied de chacun d'eux quelques-uns des plus beaux rameaux, qui serviront ainsi de porte-greffons au besoin.

L. VAUVEL,

(*Journal de Vulgarisation de l'Horticulture*).

\*  
\*\*

*Les pelouses ne sont belles* que si elles sont composées uniquement de Graminées se développant à la fois de la même manière et il ne suffit pas du tout de se borner à les tondre à la machine; il faut encore les rouler et enlever impitoyablement toutes les plantes à larges feuilles, plantains, pâquerettes, chicorées qui ne manquent pas de s'y produire au détriment de la beauté du gazon. Il n'est pas difficile de faire disparaître les grandes mauvaises herbes : il suffit de se munir d'un flacon d'acide sulfurique et d'un bâton pointu qu'on y plonge de temps en temps et de déposer une seule goutte de ce liquide corrosif sur le cœur des plantes. Elles auront promptement disparu.

(*Illustration horticole*).

\*  
\*\*

*Les Taupes.* — L'utilité des taupes est considérée par les uns comme indéniable, pour les autres elles sont une vraie calamité et ils cherchent les meilleurs moyens de destruction.

On a conseillé l'emploi des graines de Ricin comme un excellent remède. Une pinte de ces semences suffirait pour débarrasser un jardin d'un demi-hectare. Dans les galeries creusées par ces hôtes importuns, on fait de distance en distance un petit trou au moyen de l'index et on y plonge une graine de Ricin; on referme bien le trou avec un peu de terre, afin que la lumière ne pénètre point dans la galerie. Lors du prochain passage de la taupe, la graine sera mangée. Un journal américain, *Indiana farmer*, conteste l'efficacité de ce moyen. D'après lui, les graines de Ricin ne délivrent pas plus des taupes, que la plante elle-même ne délivre des mouches. Le plus sûr moyen, dit-il, c'est de déposer un grand tas de fumier dans le lieu infesté, afin de permettre aux taupes d'y avoir leur quartier d'hiver. Quand une bonne gelée sera survenue, on ouvre le tas et on tue sans merci toutes les taupes qui s'y sont réfugiées. La chaux, le sel et les cendres de bois leur sont également fort antipathiques.

(*Illustration horticole*).

\*  
\* \*

*Protection aux oiseaux.* — Il existe en Thuringe, contrée située dans la Haute-Saxe, entre la Saale, le Harz, la Wera et le Thuringerwald, une société qui a pris pour mission de protéger les oiseaux, et tout comme une grande administration publique, voire même de l'Etat, elle vient de lancer et faire afficher une proclamation d'après laquelle elle adjure les parents d'empêcher les enfants de détruire les nids d'oiseaux. Pourquoi faut-il que nous, Français, nous allions chercher des exemples chez nos amis les Allemands! Quand donc aurons-nous le savoir et l'intelligence, au point de vue de tout ce qui peut contribuer à sauvegarder nos récoltes, d'agir de notre propre initiative; nous agirons de nous-mêmes lorsque la profession d'agriculteur sera prise en plus grande considération et que les études d'histoire naturelle

dans nos écoles primaires marcheront de pair avec l'arithmétique, la géographie, etc., etc.

Sait-on ce qu'il faut pour la nourriture d'un jeune oiseau exclusivement insectivore? Elle se compose de 50 chenilles par jour; et que les *pater familias* sont obligés de trouver quotidiennement 250 chenilles ou insectes pour la nourriture des leurs. Cette chasse à la chenille dure environ de quatre à cinq semaines, ce qui produit un total de 7,500 par nid. D'autre part, chaque chenille consomme par jour, en feuilles et en bourgeons, une quantité égale à son propre poids.

En admettant qu'une chenille absorbe durant quatre semaines un bourgeon par jour, bourgeon qui aurait produit un fruit, il en résulte que 7,500 chenilles détruisent dans cet espace de temps 250,000 pommes, poires, prunes, etc.

Les parents et les instituteurs ne sauraient trop recommander aux petits enfants de ne pas toucher aux nids d'oiseaux, afin de ne pas être privés pour leur petit dessert, au goûter, de ces beaux et bons fruits qui font leurs délices.

(*Monde horticole*).

\*  
\* \*

*Puceron Lanigère.* — M. Baud (François), horticulteur, donne une recette pour garantir et même débarrasser les pommiers nains du puceron Lanigère: elle consiste simplement à semer au printemps des capucines sous les arbres. Il est facile d'essayer.

(*Moniteur horticole*).

\*  
\* \*

*Asperges grossies.* — Le même bulletin donne un procédé pour obtenir de belles asperges, en employant comme en-

grais le silicate de potasse ; le réduire à 4° Beaumé, ce qui se fait en mélangeant 1 kilogr. de ce liquide avec 4 litres d'eau, et en arroser les bottes avant que l'asperge pousse ; ce procédé donne des résultats surprenants. Essai à faire.

\*  
\* \*

*Les Fraises en primeur.* — Il est facile, pour les jardiniers et les amateurs, d'obtenir des fraises de primeur, dès le mois d'avril, en suivant le procédé de M. Alfred Mathieu, dit le *Moniteur d'horticulture*. Voici comment il opère. Au commencement de juillet, dit-il, j'ai coupé des filets de fraisiers que j'ai mis en nourrice sur couche fraide ; six semaines après, ils avaient de très belles racines, et je les mettais dans des pots de 16 centimètres. J'ai enterré ces pots aux deux tiers de leur hauteur dans un endroit exposé au midi et bien aéré.

Au mois de novembre, lorsque les premières gelées commencèrent, je rentrai tous mes pots, les uns sous châssis, les autres dans une serre froide. Pendant tout l'hiver, aucun soin n'a été donné aux plantes. En février, les coffres ont été découverts, et l'on a commencé à aérer quand il y avait du soleil.

En mars, les pots ont été placés sur une couche chaude. La végétation commence avec une grande vigueur. Je donnais de l'air pendant la journée quand il faisait du soleil, et le soir, vers trois heures, je recouvrai les bâches de paillassons, pour empêcher que les fleurs ne parussent de trop bonne heure ou qu'elles ne vinsent à geler. En avril, j'avais des fraises mûres. Un pot de fraises, à cette époque, vaut au moins 1 fr. à 1 fr. 50 c.

IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

FONDÉE EN 1751

ERNEST PAYEN

IMPRIMEUR BREVETÉ

9-11, Place de l'Hôtel-de-Ville, 9-11

SENLIS

*Ouvrages de Ville et d'Administration.*

*Affiches de toutes grandeurs, en noir et en couleurs.*

*Labeurs. — Prix-Courants. — Catalogues.*

*Avis d'Expédition, de Traite, de Règlement.*

*Factures. — Relevés de Comptes. — Têtes de Lettres.*

*Prospectus. — Circulaires.*

*Billets à ordre. — Mandats. — Chèques. — Reçus. — Bordereaux.*

*Cartes d'Adresse. — Cartes d'Envoi.*

*Billets de Naissance. — Lettres de Mariage et de Décès.*

*Actions. — Obligations.*

*Diplômes.*

*Plans. — Fac-Simile. — Musique. — Marmots.*

*Cartes de Visite.*

*Registres imprimés, réglés, foliotés et perforés.*

Imprimés pour Tirs à l'Artalète, Tirs à l'Arc, Tirs au Fusil et au Pistolet.

AFFICHES DE FÊTES — BILLETS DE LOTERIE

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

FOURNITURES DE BUREAUX

MAISON DELAHAYE-TAILLEUR  
**A. BAJAC, SUCCESSEUR**

breveté s. g. d. g.

**A LIANCOURT (Oise).**

294 médailles en or, vermeil, argent et bronze, dont 15 médailles d'honneur grand module et 32 primes.

Grandes médailles d'or aux Expositions universelles de 1867 et 1878.

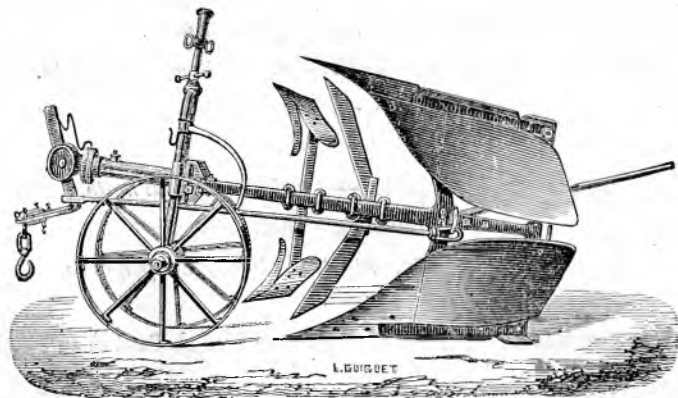
Palme au Concours de Labourage du Petit-Bourg.

Médaille d'or à l'Exposition universelle de Lyon de 1873.

**INSTRUMENTS AGRICOLES**  
**FABRICATION & RÉPARATION**

**Charrues dites Brabants doubles ou simples,**  
de toutes dimensions,

**Houes à cheval, Rateaux à cheval,**  
**Rouleaux squelettes ou billonneurs,**  
**Arracheurs de betteraves ou de pommes de terre,**  
**Bineuses à betteraves à socs mobiles,**  
ET TOUS AUTRES INSTRUMENTS



*Brabant mathématique à tête refoulante, breveté s. g. d. g.*

M. BAJAC se trouve à Paris, à la Halle aux Blés, tous les Mercredis.  
— à Beauvais, au Café du Chalet, de midi à 7 h.,  
tous les 4<sup>es</sup> Samedis, jours des Francs-Marchés, et les Samedis  
tombant quinze jours après.

**ENGRAIS G. SERPIN**

**INSECTICIDE UNIVERSEL**

à base de goudron, breveté s. g. d. g.

**A CLICHY (Seine).**

Récompensé par l'Académie Nationale : Paris 1884.  
Grand Diplôme d'Honneur, Médaille d'Or : Paris 1883.

Reçu en souvenir de reconnaissance une grande médaille de vermeil  
avec diplôme, offerte le 17 août 1884,  
par MM. les Agriculteurs des départements de la Seine et Seine-et-Oise,  
en témoignage de leur satisfaction  
pour les résultats obtenus sur leurs récoltes par l'emploi des Engrais  
G. SERPIN.

**Les ENGRAIS G. SERPIN, Insecticide universel,**  
à base de goudron, breveté s. g. d. g.,  
sont les seuls produits en France, ayant obtenu les plus hautes  
récompenses accordées à ce genre de fabrication.

*Une notice explicative est adressée franco aux personnes  
qui en font la demande.*

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS

**DESTRUCTION DE TOUS LES INSECTES NUISIBLES**  
à toutes les cultures.

**ENGRAIS G. SERPIN**

Insecticide complet pour toutes cultures (*dosage garanti*).

**FERTILISANT G. SERPIN**

Insecticide spécial pour vignes et horticulture.

**INSECTICIDE PUR G. SERPIN**

Pouvant se mêler à tous les engrais.

# LEFÈVRE

SERRURIER - CONSTRUCTEUR

A SENLIS

Spécialité de Grilles en tous genres.

SERRES — CHASSIS DE COUCHES

Outillage et tous Accessoires pour Jardins.

# VENIER

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE

SENLIS (OISE).

Châssis en bois. — Coffres.

Treillages en tous genres.

Kiosques rustiques et en bois découpé.

CLOTURES EN BOIS POUR PARCS ET JARDINS

Grandes Pépinières de Bargny, près Betz (Oise).

# ARMAND MOREL

Choix considérable d'Arbres Fruitiers tiges et nains variés.

Arbres forestiers et d'agrément, Plantes vertes,

Conifères, Arbustes touffes, etc, etc.

Grande Quantité de Plants forestiers.

Prix modérés.

Demander le Catalogue général.

## Leçons d'Horticulture.

AVRIL 1885.

*Culture des melons, avec la chaleur du vert seulement.*

- Senlis :* Lundi 6, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Creil :* Jeudi 9, à 10 heures du matin chez M. Gallé.
- Précy :* Jeudi 9, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Baron :* Dimanche 12, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Nanteuil :* Dimanche 12, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Apremont :* Jeudi 16, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
- Saint-Maximin :* Jeudi 16, à 3 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Pontarmé :* Dimanche 19, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
- La Chapelle :* Dimanche 19, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Brasseuse :* Jeudi 23, à 2 heures de l'après-midi, chez M. Clairin.
- Fleurines :* Dimanche 26, à 10 heures du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 26, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville :* Jeudi 30, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.
- Plessis-Belleville :* Jeudi 30, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

Le Concours régional agricole devant avoir lieu cette année à Beauvais, du 30 mai au 7 juin, MM. les Horticulteurs qui ont l'intention d'exposer se rappelleront qu'ils doivent faire leur déclaration de façon à ce qu'elle parvienne au ministère de l'agriculture au plus tard au 25 avril.

Senlis. — Imp. E. PAYEN.

# AVIS

## Tarif des Annonces.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1885, M. Payen est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (prealablement autorisés par la Société) ainsi que les encartages seront également confiés aux soins de l'imprimeur. (Voir son tarif.)

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

*Pour une Case :*

1 fois . . . . .	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	»»
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	18	fr.

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

## Exposition permanente.

La Société vient de décider que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Les dits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

## Affichage.

La Société vient d'affecter une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcelles et immeubles de MM. les notaires et avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

## Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

*S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.*

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. Vinet, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.